

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

L'assistant de service social chargé des personnels intervient à la demande d'un personnel, de l'administration ou d'un tiers partenaire.

Il accueille, écoute, informe, oriente et propose un accompagnement aux agents rencontrant des difficultés professionnelles ou personnelles, dans le strict respect de la vie privée et la garantie du secret professionnel.

Il apporte une expertise sociale dans les dispositifs d'aide et les commissions.

Domaine d'intervention : Information, travail, santé, vie familiale, économique, etc.

Secrétariat : Christophe Sohier

Bureau : 22.19

Téléphone : 01 71 14 29 72

Courriel : Ce.ia92.asp@ac-versailles.fr

Assistantes sociales

Pour les personnels affectés à Asnières sur Seine, Bois-Colombes, Clichy, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne, ainsi que les agents DSDEN de A à M :

Chloé MALYS

Bureau : 22.11

Téléphone : 01 71 14 28 64

Courriel : Ce.ia92.asp@ac-versailles.fr

Pour les personnels affectés à Antony, Bagneux, Boulogne-Billancourt, Bourg-La-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Chaville, Clamart, Fontenay-Aux-Roses, Garches, Issy-Les-Moulineaux, Malakoff, Marnes-La-Coquette, Meudon, Montrouge, Plessis-Robinson, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Vanves, Vaucresson, Ville d'Avray ainsi que les agents DSDEN de N à Z :

Cindy LORILLON

Bureau : 22.10

Téléphone : 01 71 14 28 63

Courriel : Ce.ia92.asp@ac-versailles.fr